

L'association **ADALEA** recrute sur le **PÔLE ACCUEIL ECOUTE ET VEILLE SOCIALE** et plus précisément sur l'action **Point Santé St Brieuc** :

Un·e infirmier·ère à 0,2 ETP

Le Point Santé de Saint-Brieuc est un dispositif de prévention et d'accompagnement à la santé des personnes en situation de précarité.

Sous la responsabilité de la direction du pôle Accueil, Ecoute et Veille Sociale, et au sein d'une équipe composée d'une médecin salariée, de médecins/pharmacienne bénévoles et d'une psychologue, il-elle réalise la mission suivante :

Prise en charge des personnes en situation de précarité vers une approche en matière de santé afin de les remettre en lien avec les différentes structures sanitaires et sociales :

- Accueillir, écouter, évaluer et orienter les personnes,
- Conseiller et soutenir ces personnes dans la mise en œuvre de leurs démarches d'ouverture de droits,
- Encourager et favoriser la démarche de soins vers le droit commun,
- Intégrer dans les accompagnements une dimension de prévention et de promotion de la santé,
- Favoriser les échanges entre le système de droit commun de santé et les personnes accompagnées,
- Favoriser les passerelles avec d'autres dispositifs de réinsertion (logement, emploi...).

L'infirmier·ère du Point Santé exercera ses missions en maraude sur la matinée, en binôme avec un.e travailleur.se social.e, et réalisera ses consultations au Point Santé l'après-midi.

Profil :

- Capacités relationnelles et d'écoute
- Capacités à gérer les situations de crise et d'immédiateté
- Rigueur administrative
- Maîtrise des outils informatiques
- Expérience du travail en réseau
- Diplôme d'Etat Infirmier exigé
- Permis B et véhicule exigé

Conditions :

- **CDD jusqu'au 31/12/2024 (potentiellement renouvelable) à 0.20 ETP – travail le mercredi (jour fixe ne pouvant être modifié)**
- Lieu de travail : Poste basé à St-Brieuc. Déplacements ponctuels sur le territoire de l'Agglomération briochine.
- Salaire selon la convention collective NEXEM /groupe 5 – 381.08€ bruts mensuels pour 7h hebdo (base sans ancienneté)
- Avantages : titres-restaurant (ancienneté d'un mois minimum), mutuelle de base prise en charge à 80% par l'employeur, Prévoyance, 1 Congé Trimestriel sur 3 trimestres.

Candidature à envoyer avant le 23 août 2024 à :
recrutement@adalea.fr